

## BM-11 Aspects spécifiques de la détention de plusieurs chiens

Date	<b>11 juin 2022</b>
Horaire	09h00 – env. 17h00
Lieu	De 9h-12h: RAMA De 13h30 -17h: Route du Moulinet 35, 1302 Vufflens-la-Ville
Référentes	Annik Leresche : CFC de gardienne d'animaux / MEC / ACT / coach canin... Valérie Pape : Eleveuse SCS / Gardienne d'animaux / MEC / experte aux examens...
Contenu	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dynamique de groupe</li><li>• Reconnaître les changements d'humeur</li><li>• Mobbing entre chiens</li><li>• Réunir des chiens</li><li>• Etablir des règles de comportement hors et dans la maison</li><li>• Organisation d'un environnement optimal de détention</li></ul>
Coût	<b>CHF 120.00</b> pour les membres ARECR <b>CHF 150.00</b> pour les membres SCS <b>CHF 300.00</b> pour les non-membres Inclus support de cours et carnet de formation.
Remarques	Il s'agit d'un module obligatoire pour la formation FSIFP Eleveur, FSIFP Pension, Dogsitter et transport de chiens. Il est aussi reconnu comme formation continue pour les éleveurs, les responsables d'élevage, les moniteurs SCS. Le module est ouvert à toutes les personnes intéressées.
Délai d'inscription	<b>Nombre de places limité à 15 personnes.</b> Inscriptions prises dans l'ordre d'arrivée
Une confirmation d'inscription sera envoyée par email après le délai d'inscription avec le programme du jour. Vous recevrez la facture par la poste. <b>Afin de bénéficier du tarif réduit SCS, ou ARECR veuillez joindre une copie de votre carte de membre ARECR ou SCS actuelle.</b>	

BM 11 Aspects spécifiques de la détention de plusieurs chiens

Nom	Prénom	
Rue	N° postal, lieu	
E-Mail	N° de tél :	
<input type="checkbox"/> Eleveur	<input type="checkbox"/> Pension	<input type="checkbox"/> autre:

Lieu, date :

Signature :

Si le nombre minimal de participants requis n'est pas atteint, nous nous réservons le droit d'annuler le cours après le délai d'inscription. En cas de désistement jusqu'à 5 jours avant le cours, un montant de 80.00 sera facturé. En cas d'annulation plus tardive ou d'absence non excusée au cours, le montant intégral reste dû. L'annulation doit être faite par écrit.

Merci de renvoyer le bulletin d'inscription à:  
ARECR, Danièle Waeber, chemin de la Forêt 4, 1026 Echandens  
Ou: [daniele.waeber@chien.ch](mailto:daniele.waeber@chien.ch)